



K O N I N K L I J K E N E D E R L A N D S E
A K A D E M I E V A N W E T E N S C H A P P E N

Awards Ceremony of the Descartes-Huygens Prize 2010

April 11, 2011

PROGRAMME

Opening by Robbert Dijkgraaf, president KNAW

Presentation of the Prize to Willem Frijhoff (p.3)

Presentation of the Prize to François Héran (p.5)

Lecture by Willem Frijhoff (p. 7)

Lecture by François Héran (p. 12)

Interview laureates by Isabelle Mallez, director Maison Descartes

Reception

Remise du prix Descartes Huygens 2010

au Professeur Willem Frijhoff

par Monsieur Jean-François Blarel, l'Ambassadeur de France aux Pays-Bas

Monsieur le Président,
Chers membres distingués de l'Académie,
Cher Professeur Frijhoff,
Mesdames, Messieurs,

C'est un honneur et un plaisir pour moi de vous remettre cette récompense bien méritée dans les prestigieux locaux de l'Académie Royale des Sciences des Pays-Bas (KNAW) pour cette dix-septième cérémonie. Le Prix Descartes-Huygens a été créé en 1995 par les gouvernements français et néerlandais pour récompenser les lauréats des deux nations, alternativement dans les domaines des mathématiques, des sciences de la vie, des sciences de la terre et de l'univers, et cette année, des sciences humaines et sociales. Comme vous le savez, ce prix est chaque année décerné à un lauréat de renom dont les recherches, les publications et l'enseignement sont importants pour les relations franco-néerlandaises : votre carrière et vos publications dont je vais parler maintenant, cher Professeur Frijhoff, en sont une parfaite illustration.

Né à Zutphen et scolarisé à Utrecht, vous partez à Paris à l'âge de 24 ans. Là-bas, vous y suivez des séminaires à la Sorbonne, à l'Ecole Pratique des Hautes Etudes, et à l'Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales. Depuis vous êtes resté étroitement lié avec la France, intervenant au cours de prestigieuses conférences et collaborant avec des historiens des plus renommés tels que, par exemple, Dominique Julia, Roger Chartier, Jean Delumeau, Robert Muchembled et Michel Vovelle.

Parallèlement vous poursuivez une carrière d'excellence dans votre propre pays après avoir obtenu un doctorat à l'Université de Tilburg. Durant quelques années vous avez enseigné et poursuivi vos travaux de recherche au sein de cette institution puis au sein de l'Erasmus Universteit de Rotterdam. Vous êtes désormais Professeur émérite à Rotterdam et professeur invité à la Vrije Universiteit à Amsterdam. En 1990 vous avez été élu membre de cette éminente académie. Vous êtes à juste titre un chercheur réputé tant aux Pays-Bas qu'à travers le monde.

Vous avez publié de nombreux ouvrages dans les domaines de l'histoire culturelle, l'anthropologie religieuse et l'histoire de l'éducation. Votre travail couvre de nombreux sujets depuis vos publications sur l'Europe moderne et sur les débuts de l'Amérique. De plus, vous avez publié des articles et des livres en néerlandais, français, allemand et anglais. Parmi vos œuvres les plus connues, en tant qu'auteur ou éditeur, permettez-moi de mentionner les différents volumes *Dutch Culture in a European Perspective* ; *Lieux de Mémoire et Identités Nationales, La France et les Pays-Bas* ; *Prophètes et sorciers dans les Pays-Bas (XVI-XVIIe)* ; et *La société néerlandaise et ses gradués, 1575-1814*.

L'intérêt de votre travail complexe, construit sur une connaissance approfondie des sources et bibliographies, réside dans le fait qu'il traverse les frontières. Votre recherche nous aide effectivement à mieux sonder les fondements culturels de l'Europe du Nord-Ouest.

Mais ce prix n'est pas seulement la récompense d'une carrière achevée. Bien au contraire. C'est aussi la récompense de vos recherches en cours et à venir. En ce moment, vous êtes impliqué dans trois ambitieux projets d'envergure : une étude comparative de la France et des Pays-Bas du point de vue de tolérance religieuse ; une étude sur les liens entre l'identité religieuse et la coexistence sociale et religieuse ; ainsi qu'un ouvrage sur les relations franco-néerlandaises depuis le début de l'ère moderne. Dans chacun de ces projets, la France est impliquée, et ce prix vous permettra non seulement de poursuivre ces grands travaux de collaboration, mais aussi de mener vos recherches dans les archives et bibliothèques françaises, pour lesquelles je vous souhaite beaucoup de succès.

Après ce bref résumé de votre brillante carrière, je m'associe bien volontiers aujourd'hui à l'hommage qui vous est rendu par le monde des sciences, devant vos proches, amis et collègues ; recevez donc mes plus sincères félicitations.

Remise du prix Descartes Huygens 2010

au Professeur François Héran

**par le Professeur Robbert Dijkgraaf,
Président de l'Académie royale des Arts et des Sciences des Pays-Bas**

Votre Excellence M. l'Ambassadeur Blarel,
Chers membres distingués de l'Académie,
Cher Professeur Héran,
Mesdames, Messieurs,

François Héran, directeur de recherche à l'Institut National d'Etudes Démographiques, est l'un des lauréats du prix Descartes Huygens 2010. Le prix est décerné en reconnaissance de son travail de recherche remarquable en démographie sociale et de sa contribution aux relations franco-néerlandaises.

Le professeur Héran, né en 1953 à Laon, fait autorité dans le monde dans le domaine de la démographie sociale. Il est diplômé de l'École normale supérieure et agrégé de philosophie, l'un des diplômés d'enseignement les plus élevés en France. Après quatre années de travail sur le terrain en Espagne et en Bolivie, il revient en France pour entrer à l'Institut national de la statistique et des études économiques [INSEE] et à l'Institut national d'études démographiques (INED), dont il a été le directeur de 1999 à 2010. Il préside le Conseil d'orientation scientifique et pédagogique du pôle universitaire « Sorbonne Paris Cité » et est le vice-président de la Commission nationale d'évaluation du recensement. En sa qualité de président de la *European association for population studies (EAPS)*, il a joué et continue de jouer un rôle majeur dans le succès de cette association.

Les principaux domaines de recherche de François Héran sont l'organisation d'échantillonnages, les questions d'immigration et d'intégration, la formation des familles et les structures de parenté. Il a dirigé plusieurs études démographiques nationales comme « La sociabilité en France », « La formation des couples », « Efforts éducatifs des familles » ou « Enquête longitudinale sur la participation électorale », ainsi que « Enquête Famille associée au recensement de 1999 ».

Il a contribué à plusieurs ouvrages décisifs dans lesquels il propose des analyses pertinentes et des recommandations claires. Dans son ouvrage « Le Temps des immigrés. Essai sur le destin de la population française. », le professeur Héran expose un agenda stratégique clair pour la France sur la base d'une étude empirique et de résultats scientifiques, et ce livre a eu un fort impact sur la société française en contribuant à cadrer le débat sur le positionnement du pays au XXI^e siècle dans une société en voie de mondialisation.

La coopération entre l'Institut national d'études démographiques (INED) et le Netherlands Interdisciplinary Demographic Institute (NIDI), l'un des instituts de recherche de l'Académie

royale des Arts et des Sciences des Pays-Bas, a débuté en 1970 lorsque le professeur Dirk van de Kaa était le directeur du NIDI et le professeur Gérard Callot celui de l'INED. Cette coopération a abouti à la mise en place de la *European Association of Population Studies* (EAPS) qui a été et demeure déterminante dans le développement d'une communauté de démographes en Europe. Lors de son séjour au NIDI, le professeur Héran travaillera sur deux sujets apparentés d'une extrême importance, non seulement pour les Pays-Bas et la France, mais aussi pour l'Europe. Il s'agit pour le premier des migrations internationales, le but étant de développer une feuille de route pour la recherche sur les migrations en Europe. Actuellement, les études sur les migrations et l'intégration des immigrés dans leurs nouvelles communautés et dans une société mondialisée sont trop fragmentées, ce qui explique la lenteur des progrès. Le second sujet est celui de l'identité européenne : qui sommes-nous, quel groupe voulons-nous être, comment les identités sociales affectent-elles la cohésion sociale ?

En décernant le prix Descartes-Huygens, nous honorons un scientifique français éminent qui a contribué de manière particulièrement significative à la recherche et à l'éducation aux Pays-Bas. Nous sommes très heureux de décerner ce prix au professeur François Héran pour la qualité exceptionnelle de son travail scientifique attesté par sa grande expérience dans les recherches sur les migrations et son savoir-faire dans l'apport de faits et de perspectives dans le débat sur les migrations, sans oublier son impressionnante bibliographie et sa stature internationale. Nous sommes convaincus que ce prix donnera une impulsion supplémentaire à la coopération déjà étroite entre les scientifiques français et néerlandais, pour que nous puissions continuer à bénéficier des importants succès scientifiques du professeur Héran ainsi que de ses partenaires et amis néerlandais.

Discours de réception du Prix Descartes-Huygens **par le Professeur Willem Frijhoff, lauréat du prix 2010**

Monsieur l'Ambassadeur,
Messieurs les Présidents des Académies,
Messieurs et Mesdames les membres du jury,
Messieurs et Mesdames, Chers collègues,

Je vous suis extrêmement reconnaissant de m'avoir attribué le Prix Descartes Huygens. Mais c'est une récompense redoutable – redoutable par référence aux deux mastodontes de la République des Lettres qui lui prêtent leur paternité, René Descartes et Christiaan Huygens (quoique en tant que représentant des sciences humaines je me sens autorisé à y joindre son père Constantin, le poète) ; redoutable aussi parce que je suis conscient de l'excellence des lauréats précédents : Olga Weijers, Theo Verbeek, mon propre directeur de thèse Hans Bots, et Pim den Boer, tous des érudits consommés et connaisseurs éminents de la France et de ses rapports avec les Pays-Bas ; redoutable enfin par la qualité de l'Institut d'Histoire de la Pensée Classique à Lyon, qui m'accueillera et qui s'est acquis une grande réputation en matière de recherche sur les systèmes de pensée politique et religieuse de l'époque moderne, y compris dans les Provinces-Unies. Je pense en particulier aux travaux de Catherine Secrétan, lauréate française du Prix en 2008, que j'aurai le grand plaisir d'y retrouver. L'Institut a développé une tradition désormais incontournable de recherches sur les idées de tolérance, à laquelle j'espère pouvoir apporter mon accent particulier. Permettez-moi de vous l'expliquer en remontant d'abord quelques siècles dans l'histoire.

Nous sommes en l'an 1635, le 28 juillet pour ceux qui par haine de l'Antéchrist romain continuent de tenir à l'ancien calendrier julien – ce fut le cas dans cinq des sept provinces de la République des Provinces-Unies, l'ancêtre des actuels Pays-Bas –, mais le 7 août déjà pour ceux qui avaient eu la sagesse de suivre la réforme calendaire du pape Grégoire XIII, comme la France, et les provinces de Hollande et Zélande. Je vous conduis à Deventer, une ancienne ville hanséatique dans la province d'Overijssel, célèbre pour ses foires, ses harengs saurs et les morues sèches qu'elle allait chercher à Bergen en Norvège, sans même parler de la Dévotion moderne qui naquit à Deventer et qui bien avant le Concile de Trente tenta de rénover la vie religieuse dans l'Église romaine, essaimant sur l'Europe occidentale entière. Érasme de Rotterdam, le saint tutélaire de nos sciences humaines, avait fait ses premières armes littéraires dans la grande école de Deventer. Le curriculum original de cette école qui distinguait une suite de huit classes de niveau, de l'*octava* à la *prima*, fut repris par Jean Standonck dans le Collège Montaigu à Paris sous le nom de *modus parisiensis* puis perfectionnée par Jean Sturm dans l'école de Strasbourg, d'où ce modèle scolaire humaniste conquiert l'enseignement secondaire de l'Europe entière, catholique et protestant, jésuite et réformé, et continue au fond de caractériser le curriculum du lycée jusqu'à nos jours, en France comme aux Pays-Bas. En 1630, la vieille école de Deventer venait d'être érigée en école illustre, c'est-à-dire une quasi-université dépourvue du droit de conférer des grades. Elle avait été inaugurée par David Scanderus, le premier professeur de physique et de métaphysique, un Allemand né en Lusace, région appartenant alors au royaume de Bohême. Dans son discours d'ouverture *de philosophiae et politicae conjugio*, Scanderus, fidèle à la tradition des préceptes pour le prince formulés par

Érasme, chanta les louanges de la philosophie en tant qu'attribut majeur de l'homme politique: la philosophie aide le gouvernant à se maîtriser lui-même, elle le forme aux vertus qui constituent la vraie richesse de tout État, et elle lui apprend l'attitude stoïque qui lui permettra de tenir ferme en toute circonstance. Scanderus mourut déjà un an plus tard, âgé de 29 ans. Son successeur Henricus Reneri était un Liégeois né à Huy, converti au protestantisme, qui resta trois ans à Deventer. Descartes l'y joignit pendant un an et demi pour travailler à l'un de ses ouvrages, avant que Reneri ne fût appelé à l'école illustre d'Utrecht, où il se profila pendant sa courte vie comme un ami et défenseur fidèle du mathématicien et philosophe français. Entretemps à Deventer, en ce jour du 28 juillet 1635, un homme de 39 ans du nom de Reynier Jochems, se présenta dans la grande église Saint-Lébuin pour faire baptiser sa fille Fransintgen, dont la mère s'appelait Helena Jans. Il s'agissait, vous l'aurez deviné, de René, fils de Joachim Descartes, en personne et de sa fille Francine, née d'une liaison avec Hélène Jansdochter, la servante d'un marchand libraire d'Amsterdam auprès duquel Descartes avait séjourné en octobre de l'année précédente, et, si l'on peut dire, avec fruit. Descartes devait rester aussi attaché à sa fille qu'à cette servante qui cependant épousa en fin de compte un aubergiste, tout en recevant à cette occasion une forte dotation du philosophe. Hélas ! Francine mourut tristement de la rubéole à l'âge de cinq ans. Il n'y eut pas d'autre enfant. L'héritage néerlandais de Descartes échappa par conséquent à la démographie pour rester intellectuelle, philosophique et spirituelle.

Pourquoi je vous raconte avec tant de détails cet événement anodin concernant le philosophe éponyme de notre Prix ? À première vue, il s'agit de la petite histoire, voire d'une chronique scandaleuse, indigne de nos Académies. Ne voulant croire qu'un homme aussi supérieur que Descartes, icône de l'esprit français, orgueil de la philosophie nationale et apogée intellectuel du Grand Siècle, pouvait avoir une fille chez une simple servante hollandaise, on a débité dans le passé beaucoup de bêtises à son compte, sans même parler des étourderies qu'on a avancées sur sa religiosité ou l'absence de celle-ci. Mais l'histoire a changé, et les historiens avec elle. Nous avons appris à réunir le corps à l'esprit, à situer toute personne dans son contexte, à nous méfier de nos propres préjugés, à mieux mesurer le va-et-vient entre actes, images, idées et paroles, et à équilibrer les différents facteurs qui contribuent à créer ce passé que nous construisons comme l'histoire grand H par un jeu subtil de mémorisation et d'oubli.

C'est dans cet esprit, réunissant les idées aux pratiques et testant les unes avec les autres, que je me propose de continuer mes recherches franco-néerlandaises. En fait, dans ce qui précède l'essentiel des thèmes qui m'importent dans l'histoire se cache déjà, à commencer par le dépassement continu des cadres, bornes et frontières fixés par les pouvoirs par des hommes et femmes conscients de leur responsabilité pour leur propre vie, celle de leur communauté concrète et celle de l'humanité. Contrairement aux chantages d'un Siècle d'Or nationaliste et étriqué que vous pouvez entendre jusque dans notre Parlement, nous avons vu passer dans ce court passage une bonne partie des pays de l'Europe formant tous ensemble un espace intellectuel commun. Vous y avez deviné la présence de plusieurs confessions, de différents statuts sociaux et disciplines scientifiques, un flux d'échanges sociaux, culturels et intellectuels au-delà des frontières, et surtout une atmosphère de coexistence pacifique qui dans la vie quotidienne faisait fi des querelles religieuses pour insister sur la convivialité et sur ce que je n'oserais pas encore appeler de la tolérance mais qui était certainement une forme de respect mutuel dans la communauté civique et dans cette République des Lettres qui est devenue notre monde scientifique. Le constat que le philosophe très catholique Descartes faisait baptiser sa

filles dans une église réformée nous ramène au statut complexe de l'Église publique dans le Siècle d'Or des Provinces-Unies, où, tout en unissant la communauté dans un paysage rituel commun, elle pouvait avoir un sens différent pour chaque groupe religieux, protestant ou catholique, voire pour chaque personne, témoin les questions que l'on ne cesse de poser sur la religion de Rembrandt.

De telles questions nous ramènent à une double interrogation majeure sur la coexistence et la tolérance, et ce sont ces interrogations qui animent mes recherches. Premièrement : quel est l'impact respectif des pratiques et des idées, de l'agir et du penser, des ambitions personnelles et des contraintes du contexte politique, social et culturel, dans la constitution de cette société d'Ancien Régime que nous découvrons à travers le prisme de nos modèles explicatifs ? Comment exactement se conjuguent la tolérance comme idée ou idéal philosophique et la pratique de la coexistence pacifique ? L'actualité d'une telle analyse transparaît dans l'intérêt sans relâche dont jouissent des penseurs et auteurs comme Descartes, Spinoza, Locke ou Bayle, qui ont passé partie de leur vie ou toute leur existence dans la République des Provinces-Unies, mais tout autant dans l'exaltation actuelle des valeurs des Lumières et du sécularisme comme sources de notre société. Peut-on impunément répandre ses propres idées comme universellement valables sans tenir compte de leur genèse ou leur application dans un contexte précis ? Telle est la grande question que pose aux historiens de la tolérance notre société socialement, ethniquement et religieusement si différenciée.

Deuxième interrogation : comment la France et les Pays-Bas (au sens actuel, mais il ne faut jamais négliger la perspective des grands Pays-Bas qui permet de joindre les deux pays) ont-ils construit dans le temps leurs relations réciproques et leurs attitudes mutuelles à l'égard du monde qui les entoure ? Je pense en particulier à leur gestion des voix autres, dissidentes, réfractaires au pouvoir en place pour quelque raison que ce soit, dans le domaine religieux ou politique ? La France fut-elle un modèle de tolérance pour les Pays-Bas, ou réciproquement ? Comment cette tolérance, ce devoir de coexistence ou cette convivialité de base a-t-elle influencé la conscience identitaire de chacun des deux pays ? L'Union d'Utrecht (1579) et l'Édit de Nantes (1598) étaient quasiment contemporains, mais des sociétés très différentes et des courants de pensée foncièrement divergents en sont sortis, en fonction de modèles de confessionnalisation quasiment opposés. Pourtant, les deux pays se sont dans le passé souvent rencontrés et reconnus. Il s'agit bien dans cette recherche de reconnaître les apports de l'autre pour saisir l'identité de soi. Contrairement au discours dominant de la politique actuelle aux Pays-Bas, qui insiste pour le Siècle d'Or sur des valeurs internes, autochtones, dites 'nationales', et sur le caractère expansionniste de son empire colonial, l'historien que je suis accentue justement les apports extérieurs en insistant sur l'interaction constante entre les mouvements centrifuges et centripètes. Celle-ci conduit en fin de compte à ce brassage complexe des populations, valeurs, mouvements d'idées et modèles culturels qui rend un pays à la fois unique et reconnaissable aux autres.

Ce brassage, ces dépassements, commencent au niveau le plus pratique : celui des migrations. À l'époque moderne aussi on votait par ses pieds. L'absence d'une vraie démocratie rendait ce vote pédestre d'autant plus éloquent, sinon angoissant pour les gouvernements et les puissants. Nous le savons bien maintenant pour la République néerlandaise d'Ancien régime. Elle accueillit au minimum 100.000 réfugiés de la Flandre et de la Wallonie en un quart de siècle, soit 15% de la population de la province de Hollande, en partie francophone d'ailleurs ; au moins 35.000 de

huguenots, et occasionnellement des milliers de réfugiés d'autres confessions, luthériens ou anabaptistes ; un flot continu et probablement toujours croissant d'immigrés allemands dans toutes les provinces, amenant toujours de nouveaux contingents de travailleurs saisonniers, d'artisans, de démunis, de catholiques, de luthériens ; de grandes colonies anglaises ou écossaises dans les villes commerçantes et portuaires ; des contingents sans nombre de soldats venant des régiments étrangers ; des dizaines de milliers d'hommes et femmes de la Scandinavie ; autant d'immigrés ou de réfugiés juifs venus d'abord de la péninsule ibérique puis de l'Europe centrale et orientale ; sans parler des groupes occasionnels comme les gitans refoulés partout, et, bien entendu, des savants qui circulaient dans l'Europe, tel Descartes, et un tiers du personnel universitaire de la République, dont 5% de la seule France. On sait qu'à Amsterdam près de la moitié de la population était d'origine étrangère, et que les couleurs de la ville tout autant que sa conscience de soi s'en sont vivement ressentis.

Le brassage a non seulement renouvelé les populations mais également changé les esprits. Si le concept d'identité a un sens pour cette période, celui-ci réside bien plus dans le travail collectif sur les différences de la population que dans une quelconque unité de son origine. Les valeurs religieuses, sociales et morales ont évolué à l'aide de modèles d'intégration mettant en œuvre des mécanismes complexes de mémoire et d'oubli, et les appels à des patrimoines autochtones se sont mêlés à un flux continu d'apports extérieurs. La société qui était le fruit de ce processus d'accommodation continue devait assurer la convivialité, le respect réciproque et une forme basique de tolérance civique et religieuse que j'ai appelé jadis 'l'oecuménicité de la vie quotidienne' – concept discutable, bien sûr, mais qui veut sauver la convivialité sans évacuer le religieux si profondément inscrit dans les mentalités d'alors. Il fallait bien sûr des modèles d'intégration pour que les pratiques individuelles ou de groupe aient une chance d'avenir. Et c'est par ces modèles mémoriels que pratiques et idées se fertilisaient, convergeaient parfois, ou butaient les unes sur les autres.

Côté mémoire intégrateur on relève ainsi dans la République néerlandaise le modèle protestant du peuple élu d'Israël, et les deux modèles catholiques de l'Église nationale à restaurer ou de l'appartenance à une Église mondiale dépassant justement les aléas nationaux. Le modèle séculier offre la mémoire réinventée des anciens Bataves avec leur système politique précurseur de la République et leurs valeurs frustes mais solides, garantes de la prospérité économique et morale, le tout conforté par des modèles républicains étrangers comme les modèles antiques, le mythe de Venise et des cités-États hanséatiques, ou les autonomes suisses, la Genève de Calvin en tête. Ajoutons-y la mémoire un peu factice des Orange avec leurs valeurs princières, capables de mobiliser les foules pour une politique de prestige dynastique et étatique. Côté oubli on relèvera l'amnésie à l'égard des Bourguignons, le déni des Habsbourg, la légende noire d'Espagne et un siècle plus tard l'image ennemie de la France, mais surtout le glissement quasi imperceptible des Provinces-Unies hors de l'orbite germanique qui a déterminé leur autonomie et leur conscience de soi politique, linguistique, culturelle et religieuse. Enfin l'oubli des tentatives de réforme religieuse, ecclésiastique ou spirituelle qui avaient marqué les XIVe-XVIe siècles avant d'être couvertes par une réforme calviniste venue de l'extérieur mais finalement appropriée comme autochtone.

Tout ce grouillement intellectuel, qui faisait la richesse culturelle des Provinces-Unies et attirait irrésistiblement tout étranger en rupture de ban avec ses pouvoirs locaux, ne saurait être compris en sens unique : les échanges commerciaux avec la France étaient intensives, tout

comme la circulation des savants. Il y avait des colonies importantes de Néerlandais dans toutes les grandes villes françaises, de Bordeaux, La Rochelle et Nantes à Rouen, Paris et Lyon ; le néerlandais y était encore langue de commerce, comme le français était langue de culture chez eux, et le grand tour a familiarisé toute la jeune couche dirigeante et négociante néerlandaise avec la culture du royaume et les solutions françaises aux problèmes de société.

Mon projet s'inscrit dans le nécessaire renouveau de la recherche sur les relations particulières qu'entretenaient la France et les Pays-Bas au XVII^e siècle et qui sont bien résumées dans l'ancienne maxime néerlandaise *Gallia amica, sed non vicina*. Au départ il s'agissait de deux pays à tous égards très différents, qui se sont rapprochés sous la pression de leurs destins politiques, religieux et culturels respectifs: tradition monarchique contre tradition confédérale, société à dominante rurale contre société urbaine, agriculture et artisanat contre commerce, tolérance formalisée contre tolérance informelle, coexistence religieuse forcée de haute lutte contre coexistence née du quotidien d'une société multiforme. D'abord allié puis ennemi, la France, le pays le plus peuplé et le plus puissant de l'Europe, contrastait très fortement avec le pays économiquement le plus prospère et intellectuellement le plus créateur, les Provinces-Unies. Les deux nations s'attiraient cependant en se faisant miroir, comme le montrent amplement les images identitaires que l'on trouve dans les guides et récits de voyage de part et d'autre, les instructions diplomatiques et la littérature politique, mais aussi dans ce recrutement militaire dont Descartes fut un représentant, la fortune du Grand Tour, la République des Lettres, et le Refuge huguenot.

Je me réjouis de pouvoir partager ma passion de recherche avec les collègues français qui m'ont invité. Fidèle à l'esprit du Prix Descartes-Huygens et à mes propres engagements antérieurs, j'espère que ce travail commun n'aboutisse pas seulement à des productions académiques mais serve aussi à promouvoir la dynamique culturelle entre nos deux pays. Je tiens, pour ma part, à avancer également le nouveau *Manuel des relations franco-néerlandaises des origines à nos jours* récemment mis en chantier par quelques-uns parmi nous, réunis dans une équipe binationale sous les auspices du Réseau universitaire franco-néerlandais, et sous l'égide des ambassadeurs de nos deux pays.

Je vous remercie de votre attention.

Discours de réception du Prix Descartes-Huygens par le Professeur François Héran, lauréat du prix 2010

Monsieur l'Ambassadeur,
Monsieur le Président,
cher co-lauréat,
chers collègues,
chers amis,
Mesdames et Messieurs,

Tous les trois ans depuis 1997, l'Académie royale des sciences décerne le prix Descartes-Huygens à un chercheur français en sciences humaines ou sociales. Pour la première fois depuis sa création, il récompense les études de population. Parmi les précédents lauréats, Robert Muchembled représentait l'histoire moderne, Virginie Guiraudon la science politique, Hamida Demirdache la linguistique, Catherine Secrétan l'histoire de la pensée classique. Ces savants de grande envergure illustrent au mieux la richesse et la diversité des orientations de la recherche française en sciences humaines et sociales, en même temps qu'un intérêt tout particulier pour la civilisation des Pays-Bas. Je suis très honoré de m'inscrire à leur suite.

Mais ce prix, Monsieur le Président, est aussi et surtout une façon de signaler les mérites d'une remarquable institution, l'Institut interdisciplinaire de démographie néerlandais. Je voudrais d'emblée exprimer toute ma gratitude et toute mon amitié à ses deux directeurs successifs, Frans Willekens et Leo van Wissen, mais aussi, et tout spécialement, à Nico van Nimwegen, son directeur adjoint, à n'en pas douter un des piliers les plus solides de la démographie européenne.

Chers collègues du NIDI, ce prix est d'abord le vôtre !

À mon sens, mais également aux yeux de toute la communauté européenne des chercheurs en démographie, le NIDI est sans conteste l'un des joyaux de l'Académie royale des Sciences — *“Des KNAWen Wunderhorn”*, comme je l'ai dit un jour. Très tôt, le NIDI a joué un rôle pionnier en Europe en incitant les autres instituts de démographie à se lancer avec lui dans les appels d'offre du programme de recherche de l'Union européenne. Dès l'origine, il a vaillamment soutenu l'Association européenne pour les études de population.

Mieux encore, le NIDI est à l'image de ce que sont les Pays-Bas dans la recherche et, plus généralement, dans la culture européenne : une position faussement modeste mais absolument centrale, comme peut l'être une tête de réseau active, accueillante et attractive. Nous l'observons dans toutes les rencontres internationales des démographes : les Pays-Bas sont à la croisée de plusieurs mondes, anglo-saxon, germanique, nordique, francophone. Leur influence dans la recherche européenne et internationale va bien au-delà de leur poids purement démographique. Les vrais démographes le savent : le nombre des hommes ne fait pas tout. Bien plus efficaces sont la richesse des liens, la dynamique des échanges au sein du réseau. Ce fut une leçon pour les Français, longtemps habitués à une autre conception de la centralité et de

l'influence, fondée sur la consolidation du « pré carré », l'auto-affirmation de soi et — il faut le dire — une certaine suffisance. Or la suffisance ne permet plus de gagner sa place dans le monde international de la recherche.

Le NIDI et l'INED partagent plusieurs convictions. La principale, sans doute, est que la recherche en démographie doit s'appuyer sur l'analyse démographique tout en mobilisant un éventail de disciplines extrêmement large : sociologie, économie, géographie, anthropologie, science politique, histoire, santé publique, épidémiologie, éthique. Il serait dangereux d'enfermer l'analyse démographique dans son propre monde. Que ce soit la dynamique du peuplement, les comportements de fécondité, le vieillissement des populations, l'évolution des structures familiales et des structures de parenté, les inégalités de santé, les migrations internationales, il est impossible de s'en tenir à une vision purement démographico-démographique des problèmes de notre temps. La méthode démographique doit à la fois tenir compte des spécificités de son objet — la dynamique des populations — et rester en prise avec les méthodes statistiques modernes, développées dans l'ensemble des sciences sociales. Autre conviction commune entre l'INED et le NIDI : il n'existe pas en démographie de frontière visible entre la recherche fondamentale et la recherche appliquée. Certes, nous devons forger parfois des modèles très stylisés du réel, voire largement hypothétiques. Mais l'épreuve du réel reste fondamentale. Nos données d'observation systématiques, souvent lourdes à obtenir et difficiles à financer, nous permettent de suivre en continu l'évolution des comportements, que ce soit sur le mode rétrospectif ou prospectif. C'est par cette démarche très concrète que les études de population sont en mesure de nourrir et d'éclairer le débat public, en s'efforçant d'objectiver les problèmes par l'usage systématique de comparaisons dans le temps ou dans l'espace.

J'en arrive ainsi à ce qui sera mon thème principal de recherche au cours de ces six mois de séjour à La Haye : la question migratoire. Ce qui est fascinant dans le phénomène migratoire, c'est son caractère foncièrement multidimensionnel : inséparablement démographique, géographique, juridique, politique et social. C'est aussi, dans nos deux pays comme ailleurs, une question ultra-sensible et passionnelle, au point que certains protagonistes du débat suspectent la qualité de nos données. En tant que directeur de l'INED, il m'est arrivé de recevoir à domicile des menaces de mort, dont les auteurs anonymes m'accusaient de minimiser l'importance des migrations et de dissimuler des données majeures en connaissance de cause.

A la manière de Descartes, je dirais que ma position personnelle à ce sujet repose sur une « morale provisoire ». Je ne suis ni pro- ni anti-immigration. À mon sens, la question de savoir s'il y a trop d'immigrés ou trop peu dans une société donnée n'est pas une question scientifique mais une question politique. Depuis longtemps, les démographes ont dû renoncer à l'idée d'un optimum de population, autrefois très débattue. Constamment démentie par les faits, l'idée d'optimum a disparu. *A fortiori*, l'idée d'un optimum pour la proportion de migrants. Mais, pour certains, cet abandon signifie déjà une trahison. Nous devons, me semble-t-il, expliquer (sans passion mais avec fermeté) que les mouvements migratoires sont une composante centrale et inévitable de la dynamique démographique de l'Europe, tout comme aux États-Unis : cela ne veut pas dire que nous les approuvions ou les désapprouvions.

Je ne dresserai pas ici un plan détaillé de mes futurs travaux. Je donnerai seulement quelques indications sur la ligne générale. Je compte mettre à profit cette parenthèse sabbatique pour faire le point sur les recherches européennes en matière de migrations, sous le double aspect du

bilan et des perspectives, et cela sans éluder les controverses. Je privilégierai les pays dont je peux lire les langues, à savoir la France et les Pays-Bas, bien sûr, mais aussi le Royaume-Uni, l'Allemagne, l'Italie, l'Espagne et, sans doute aussi un pays slave, comme la Pologne ou la République tchèque.

Certes, de plus en plus de travaux sont disponibles en anglais, devenue sans conteste la langue internationale de la démographie. Mais mes premières explorations me le montrent : il existe encore sur les questions de migrations un grand nombre de travaux intermédiaires à usage interne qui sont publiés dans les langues nationales. Leur substance ne se retrouve pas forcément dans les revues internationales, trop normées pour les accueillir. De plus, c'est dans les langues nationales que se déroulent les débats nationaux les plus vifs sur la question des migrations, débats très mal connus d'un pays à l'autre, en dépit des institutions européennes. Je m'efforcerai, au cours de mon séjour à La Haye, de déchiffrer ces débats et de les confronter aux réalités démographiques elles-mêmes, du moins pour les pays sélectionnés. Je tenterai surtout de passer de l'analyse à des propositions plus actives. Les interrogations ne manquent pas. Quelles nouvelles questions de recherche devons-nous poser ? De quelles nouvelles données avons-nous besoin ? Comment pouvons-nous éclairer le débat public ? Quelles leçons peut-on transposer d'un pays à l'autre ? Programme passionnant. Ambitieux, à coup sûr. Sans doute mes amis du NIDI chercheront-ils à tempérer mon enthousiasme juvénile ! Qu'ils reçoivent, encore une fois, tous mes remerciements pour leur heureuse initiative. Je remercie également l'Académie royale néerlandaise des sciences pour sa générosité et son ouverture d'esprit.

Je tiens enfin à exprimer toute ma gratitude à l'Ambassade de France et au ministère français de l'Enseignement supérieur et de la recherche pour toute la part qu'ils ont prise dans l'organisation et la poursuite de cette belle initiative franco-néerlandaise. J'espère me montrer digne de la confiance de toutes ces institutions.